

# Victoire écrasante du FLN, suivi du RND

Page 4

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4666 - Lundi 31 décembre 2018 - Prix : 10 DA

A l'occasion du Nouvel an, la direction et l'équipe du «Jour d'Algérie» souhaitent à leurs lecteurs une excellente année 2019.

Guitouni au sujet de la consommation de gaz et de l'électricité :

## «A l'heure actuelle, pas question d'augmenter les tarifs»

Page 2

### Le vrai bilan

Par Mohamed Habili

**O**n ne s'avise pas de faire le bilan d'une année en énonçant ce qui aurait dû se produire et qui finalement, en quelque sorte par manque de cohérence de la réalité, ne s'est pas produit. Tirer le bilan d'une année non par ce qui l'a meublé mais par ce qui lui a manqué alors même qu'elle en était grosse peut être pourtant bien plus éclairant de ses véritables lignes de force. Dans les journaux américains tout au moins, qui en général donnent le ton à la presse européenne, le maronnier consistant à revenir par des brèves sur les événements marquants de l'année expirante a failli prendre ces tout derniers jours la forme négative. Ce qui aurait dû se produire mais qui ne s'est pas produit, c'est clairement le grand krach boursier que les adversaires de Donald Trump attendaient, sur lequel ils ont parié plutôt, mais qui au bout du compte n'est pas advenu. Les adversaires de Trump ne sont pas tous concentrés aux Etats-Unis, il s'en trouve un peu partout dans le monde, mais probablement nulle part en aussi grand nombre qu'en Europe, pas même donc aux Etats-Unis. Toujours est-il qu'en Occident les articles de presse n'ont pas manqué dernièrement pour prédire une crise financière non moins ravageuse que celle de 2008. Il y a quelques jours, les médias donneurs de ton ont même cru qu'elle était arrivée, que la chute boursière commençait, que la panique s'installait. Et puis il leur a fallu déchanter, Wall Street se ressaisissant peu après. Jusqu'au bout donc ils ont cru entendre des craquements, mais qui à leur désappointement ne se sont pas traduits par l'effondrement espéré. C'est qu'ils craignent qu'il n'y ait plus qu'un remake de 2008 pour être en mesure de leur épargner un deuxième mandat de Trump.

Suite en page 3

Communiqué sur des «articles de presse écrits par des militaires en retraite»

## Le MDN dénonce des agissements d'«individus aigris et sans envergure»



C'est une réponse ferme visant, entre autres, mais sans le nommer, le général-major à la retraite Ali Ghediri pour ses récentes interventions dans le quotidien «El Watan», qu'a adressée le MDN dans un communiqué. Notons que le ministère de la Défense nationale saisit cette occasion pour rappeler la démarche de l'ANP, dictée par son caractère éminemment légaliste et républicain, respectueux de l'ordre constitutionnel, tout en se réservant «le droit de faire appliquer à l'encontre de leurs auteurs, les mesures légales appropriées».

Lire page 3

Réveillon 2019 en Tunisie ou au Grand Sud  
Les Algériens s'accordent un séjour de rêve malgré leur pouvoir d'achat en baisse

Page 24



Opéra d'Alger Boualem-Bessaih  
Le spectacle «Shadow Fairy Tales» séduit les Algérois

Page 13

Guitouni au sujet de la consommation de gaz et de l'électricité :

# «A l'heure actuelle, pas question d'augmenter les tarifs»

■ Mustapha Guitouni, ministre de l'Energie, vient de couper définitivement court à la question des augmentations des prix de consommation du gaz et de l'électricité : «Les augmentations des prix de consommation de gaz et de l'électricité à l'heure actuelle, il n'en est pas question», assurera-t-il.

Par Lynda Naïli

**A** ce titre, ferme et catégorique, Mustapha Guitouni, déclarera notamment à la presse qu'«il n'est pas du ressort de Sonelgaz (d'augmenter les prix). Sonelgaz n'a pas à définir la politique des prix. C'est l'Etat qui décide, il ne faut pas inverser les rôles», martèlera-t-il lors d'une rencontre sur les référentiels de gestion des activités de distribution de l'électricité et du gaz, tenue hier matin au Centre de formation Sonelgaz-Ben Aknoun-Alger.

En outre, il expliquera que certes, «la loi fait obligation à la Sonatrach et à la Sonelgaz de réviser les prix chaque année en fonction des évolutions» et que les deux groupes énergétiques déposent leurs demandes au niveau de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), qui à son tour les transmet au gouvernement pour

une prise de décision. Mais «pour l'instant, poursuivra-t-il, il (le gouvernement) n'a pas décidé». «Les augmentations des prix de consommation de gaz et de l'électricité à l'heure actuelle, il n'en est pas question», appuiera-t-il.

Toutefois, cette éventualité d'augmentation des prix de consommation domestique de l'énergie n'est pas à «exclure», soulignera Guitouni. Et pour cause, argumentera-t-il, actuellement une première tranche de 125 Kw du prix à la facturation est «sociale», faisant que «tous les Algériens paient leur consommation de gaz et de l'électricité à un prix très bas, voire gratuit». Ce qui «n'est pas normal», estimera-t-il, car «elle (subvention) devrait aller vers les nécessiteux». Pour cela, annoncera Guitouni, «un projet est à l'étude de ciblage de cette subvention». Aussi, enchaînera-t-il, «le jour où l'on pourra cibler les familles auxquelles sont réellement destinées ces



Ph/E. Soraya/J.A.

subventions, on reviendra sur les prix».

De ce fait, pour le ministre de l'Energie, cette question d'augmentation des prix de consommation de gaz et de l'électricité «peut venir, une fois que les ménages qui méritent de bénéficier de la tranche des 125kw seront ciblés». L'on saura alors, ajoutera-t-il, «quels sont ceux qui doivent payer le juste prix de leur consommation selon le principe

de «plus vous consommez, plus vous payerez»». «Cela viendra comme cela s'est fait dans d'autres pays comme l'Egypte, le Nigeria... c'est un problème qu'il faudrait étudier sans précipitation», conclura-t-il sur cette question qui fait-il le rappeler a fortement inquiété les ménages suite à des rumeurs annonçant une facture salée de Sonelgaz. Appelant ainsi à une débillitation d'une consommation rationnelle

des énergies qui forcément impactera sur la facture de consommation.

Par ailleurs, s'adressant à la Sonelgaz, tout en reconnaissant son déficit structurel, notamment dû aux tarifs pratiqués qui ne couvrent pas les prix de revient de la mise à distribution aussi bien du gaz que de l'électricité, il affirmera : «le différentiel, c'est l'Etat qui met la main à la poche».

L. N.

## Insuffisance rénale

### 25 000 patients en attente d'une greffe

**L**a liste des malades en attente d'une transplantation rénale ne cesse de s'allonger en raison des difficultés de prélèvement d'organes sur les personnes décédées. Environ 25 000 personnes souffrant d'insuffisance rénale sont en attente d'une greffe d'un rein en Algérie.

Les malades souffrant d'insuffisance rénale souffrent le martyre en Algérie. Entre diagnostic et prise en charge, ils sont environ 25 000 à être inscrits sur une liste d'attente d'une greffe, faute, bien entendu, de donneurs. Un constat alarmant au vu du grand retard qu'accuse l'Algérie en matière de greffe du rein, en l'absence d'un plan national de greffes.

Seulement 250 transplantations sont effectuées chaque année, selon le chef du service de néphrologie à l'hôpital d'Houssein Dey, Alger, Tahar Rayan qui explique que le gros problème qui se pose en matière de greffe rénale, est constitué par la difficulté à faire accepter par les familles tout prélèvement d'organes sur des proches décédés. Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, le professeur Tahar Rayan explique que toutes les greffes effectuées, «depuis plus de 30 ans», l'ont été à partir de don-

neurs vivants apparentés. Aujourd'hui, le prélèvement du rein d'un cadavre s'impose avec acuité, afin de venir à la rescousse des 25 000 insuffisants rénaux qui attendent d'être greffés. D'où l'impérative sensibilisation et l'adaptation de la société au don d'organes à partir d'une personne décédée.

Ce dernier point reste prisonnier de l'état d'esprit et de la culture, des familles, refusant de consentir à un prélèvement sur le cadavre de leur proche. Acte autorisé par la législation algérienne et la religion musulmane. Sur ce point, il annonce que

l'Agence nationale des greffes en collaboration avec le ministère de la Santé, est en train de multiplier la création de centres habilités à faire ce type d'opération, dont trois ont déjà été agréés à Blida, Batna et Alger. Concernant le prélèvement d'organes sur des personnes apparentées au malade, ce praticien précise que la nouvelle loi autorise désormais d'élargir «le cercle des donneurs» potentiels, c'est-à-dire aux conjoints, aux frères, aux sœurs, aux pères aux mères, aux cousins, aux tantes, aux neveux et nièces et jusqu'aux membres de la belle

famille. En plus de changer les mentalités, il est nécessaire de mettre à niveau de nos infrastructures hospitalières et une logistique importante et adaptée. Revenant sur la nouvelle loi sur la santé, laquelle confirme l'autorisation de pratiquer des greffes d'organes, de tissus et de cellules souches, il estime qu'elle a ouvert de nouveaux horizons, en permettant des prélèvements sur des personnes décédées qui ne se sont pas opposées, de leur vivant, à cette possibilité, ce qui n'exclut pas, relève-t-il, le consentement préalable de leur famille. Faisant état d'un taux de

réussite de 90 à 95%, l'invité de la radio signale qu'il ne s'agira plus de se contenter de «faire du chiffre», mais d'accorder un plus grand intérêt à l'aspect qualitatif de ces types d'interventions. Par ailleurs, le professeur annonce l'élaboration en cours d'une liste des personnes en attente d'une greffe rénale. Celle-ci, indique le professeur Rayan va regrouper tous les malades dialysés, les enfants en priorité, parmi lesquels, seront sélectionnées sur des «bases équitables» et dans le plus strict anonymat, ceux susceptibles d'être «greffables».

Louiza Ait Ramdane

## Gendarmerie nationale

### Dispositif de sécurité pour les festivités du nouvel an

**U**n dispositif sécuritaire préventif spécial a été mis en place par le commandement de la Gendarmerie nationale, en prévision des festivités marquant la célébration de la nouvelle année 2019, selon un communiqué de ce corps de sécurité, rendu public dimanche.

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés à cette occasion qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, pour sécuriser les personnes et les biens ainsi que les réseaux routiers, par un vaste déploiement des unités de la Gendarmerie nationale au niveau des 48 wilayas, assure la

même source.

Le dispositif préventif et les mesures prises, en prévision de cet événement, est précisément destiné à garantir une présence efficace des unités de la Gendarmerie nationale sur le terrain, et assurer la sécurité publique et routière.

A cet effet, les lieux de rassemblement, de détente, les zones touristiques, les hôtels, les stations ferroviaires, les stations de bus, seront soumis à un contrôle permanent.

Ce dispositif offrira, par ailleurs, une meilleure fluidité de la circulation et la sur-

veillance des axes routiers, notamment aux entrées des agglomérations et leurs alentours, par des actions, axées sur la sensibilisation des usagers de la route, sur la nécessité de se conformer aux règles de la bonne conduite.

Dans le cadre de ce travail de proximité, destiné à assurer un service public de qualité, le commandement de la Gendarmerie nationale, rappelle que le numéro vert 1055 et les sites électroniques «Tariki.dz3» et «https://ppgn.mdn.dz» de pré-plainte, restent constamment opérationnels.

H.N./APS



— Communiqué sur des «articles de presse écrits par des militaires en retraite» —

# Le MDN dénonce des agissements d'«individus aigris et sans envergure»

■ C'est une réponse ferme visant, entre autres, mais sans le nommer, le général-major à la retraite Ali Ghediri pour ses récentes interventions dans le quotidien «El Watan», qu'a adressée le MDN dans un communiqué. Notons que le ministère de la Défense nationale saisit cette occasion pour rappeler la démarche de l'ANP, dictée par son caractère éminemment légaliste et républicain, respectueux de l'ordre constitutionnel, tout en se réservant «le droit de faire appliquer à l'encontre de leurs auteurs, les mesures légales appropriées».

Par Anis S.

Le communiqué du MDN commence par replacer le propos dans son contexte politique : «A l'approche de l'échéance électorale présidentielle, certains individus mus par des ambitions démesurées et animés par des intentions sournaises tentent et par tous les moyens, notamment les médias, de préjuger des prises de positions de l'institution militaire vis-à-vis des élections présidentielles et s'arrogent, même, le droit de parler en son nom.

En agissant ainsi, ces individus aigris et sans envergure, qui ne lésinent pas sur l'emploi des moyens les plus déloyaux, visent sans succès à influencer l'opinion publique et de s'affubler de la crédibilité qui leur fait énormément défaut. N'ayant pas trouvé d'échos à leurs interventions écrites récurrentes, diffusées dans les médias, ces derniers qui se sont improvisés pour la circonstance en experts pluridisciplinaires, ont été, a priori, instruits de s'adresser au Haut Commandement de l'Armée nationale populaire, comme ultime recours.

Ce faisant, ils oublient que les principes immuables qui ont, de tout temps, guidés l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, font d'elle une institution au service du seul peuple algérien, lequel voit en elle ce rempart inébranlable qui protège l'Algérie contre tous les dangers et lui assure la sérénité et la quiétude». La même source du MDN note : «C'est d'autant plus regrettable, que ces faits sont l'œuvre de certains militaires à la retraite qui, après avoir servi longtemps dans les rangs de l'Armée nationale populaire, rejoignent des cercles occultes et ce, dans le seul but d'assouvir des ambitions personnelles démesurées, qu'ils n'ont pu réaliser à l'intérieur de l'institution».

**Ils «s'essayaient à la politique, avec comme seul attribut l'esprit revancharde»**

«Pour parvenir à leur fin, ces gens-là qui ont fait abstraction de toute considération à l'obligation de réserve à laquelle ils sont astreints, en vertu de la loi n°16-05 du 03 août 2016 et sous peine de laquelle ils peuvent être poursuivis en justice, s'essayaient à la politique, avec comme seul attribut l'esprit revancharde et se permettent, sans respect de toute



forme d'éthique et de déontologie, de s'ériger en donneurs de leçons».

Le MDN poursuit, s'agissant des auteurs de ces écrits dans les médias : «Perdant le sens de la mesure, ces individus s'accrochent une vocation et une dimension qui ne sont pas les leurs, et se lancent, sans aucun scrupule, dans des affabulations débridées, découlant d'un narcissisme maladif qui les pousse jusqu'à prétendre bien connaître le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire, pour prévoir sa position vis-à-vis des élections présidentielles ; grave dérive qui dénote d'un seuil inquiétant d'inconscience que seule l'ambition aveugle peut provoquer. A ce propos, l'Armée nationale populaire, faut-il le noter, dont la démarche est dictée par son caractère éminemment légaliste et républicain, respectueux de l'ordre constitutionnel, n'a pas de leçons à recevoir d'individus qui n'existent que par les cercles qui les commanditent».

Il est ajouté dans le même communiqué, toujours dans le sens du recadrage et de la clarification : «L'incohérence du discours développé par ces derniers, notamment concernant la question lancinante d'accorder la chance aux jeunes pour assumer des responsabilités au sommet de l'Etat, qui leur est, vraisemblablement,

dicté par leurs mentors, trahit leurs véritables intentions et leur approche maladroite, en ce sens que cette question n'a absolument pas lieu d'être posée et, pour cause, la quasi-totalité des hautes fonctions de l'Etat sont occupées à l'heure actuelle par des cadres, issus de la période post-indépendance.

S'agissant de l'Armée nationale populaire, ce principe est consacré dans la pratique, où seuls les critères de mérite et de compétence sont pris en ligne de compte lors des désignations dans les différentes responsabilités».

**Une machination fomentée par des cercles occultes**

D'autre part et feignant méconnaître les missions constitutionnelles de l'Armée nationale populaire, ces individus demandent publiquement au vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, à prendre ses responsabilités pour, selon eux, consolider les acquis démocratiques, dans un discours à la fois alarmiste et malintentionné. Il ressort, malheureusement, de l'acharnement de ces individus contre l'institution qui les a vu grandir, aux sens propre et figuré, que

leur démarche, qui ne saurait être individuelle tant les arguments qui la sous-tendent sont fallacieux, et semble obéir à une machination fomentée par des cercles occultes.

Dans le même communiqué, le MDN écrit, en outre, dans une optique de précision de concepts, utilisés par les auteurs des diatribes sans même en maîtriser la signification : «Une tentative ratée de se faire prévaloir d'un soi-disant pragmatisme et réalisme, l'analyse développée sur le statut de l'Algérie au niveau régional par ces apprentis analystes révèle, à bien des égards, de la connaissance dans le domaine géostratégique, dont ils se targuent sans en maîtriser les contours, ne les prédisposent, même pas, à saisir le sens du concept "Etat pivot", et trahit leur intention de minimiser les acquis réalisés à la faveur de la stratégie sécuritaire adoptée par le Haut Commandement, y compris en termes de coopération régionale et internationale, qui est mise en œuvre dans le cadre du strict respect des dispositions de la législation nationale. Cette stratégie clairvoyante, qui a permis de relever les multiples défis auxquels fait face notre région, notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, où la contribution de

## LA QUESTION DU JOUR

### Le vrai bilan

Suite de la page une

Il y a aujourd'hui aux Etats-Unis et en Europe tellement de gens puissants pour vouloir se débarrasser de Trump, quitte à passer pour cela par un krach boursier d'envergure, qu'il y a effectivement des chances pour que cela finisse par arriver, et peut-être dès le début de l'année prochaine. La lecture des journaux est édifiante à cet égard. Maintenant il faut bien voir qu'il n'y a pas que les anti-Trump pour pousser à la roue, les conditions objectives elles aussi y travaillent, et depuis des années. Une telle conjonction de forces devrait pouvoir obtenir gain de cause à la fin, c'est-à-dire en l'espèce faire advenir la chute définitive. Car si l'économie mondiale a pu éviter l'effondrement en 2008, grâce à une politique monétaire sans exemple dans l'histoire, il n'est pas dit qu'elle puisse en réchapper une deuxième fois. Il est même à peu près certain qu'elle ne le pourrait pas. C'est du reste cette question précise qui est aujourd'hui à l'ordre du jour. En clair, elle est la suivante : le capitalisme, du moins dans son avatar actuel, peut-il être sauvé par l'emploi des mêmes instruments financiers qui l'ont rattrapé dans sa chute de 2008, dans le cas où il en connaît une deuxième d'une gravité comparable ? Beaucoup pensent que non, et qui ne sont pas tous des gauchistes, tant s'en faut. Au cours de 2018, dans l'ensemble les économistes se sont davantage interrogés sur ce qu'il faudrait faire dans le cas d'un renouveau de crise que sur les inconvénients inhérents à la reprise, à les en croire à l'œuvre depuis une décennie. Ce n'est qu'en 2017 que la Fed a mis fin au financement non conventionnel. Ce n'est donc que de cette année qu'on devrait faire remonter la reprise supposée. Et encore, les taux d'intérêt, malgré plusieurs hausses, restent historiquement bas. Ce qui déjà par lui-même indique que l'économie n'a toujours pas réappris à marcher sans béquilles.

M. H.

notre pays et de ses forces armées dans la stabilité de la région lui a valu la reconnaissance à l'échelle internationale, notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, dont la stratégie et les modes d'action sont devenus un cas d'école».

Le communiqué se termine par un rappel de réaction de droit : «Enfin, compte tenu de ces agissements récurrents qui ont dépassé, par leur indécence, le seuil de l'intolérable, notre institution se réserve le droit de faire appliquer à l'encontre de leurs auteurs, les mesures légales appropriées».

A. S./Communiqué

Résultats préliminaires des élections sénatoriales

# Victoire écrasante du FLN, suivi du RND

■ Le Front de libération nationale (FLN) a remporté plus de 50% des sièges lors du scrutin organisé samedi pour le renouvellement partiel du Conseil de la nation. Le parti historique a remporté 29 sièges sur 48, suivi par le Rassemblement national démocratique (RND) avec 11 sièges, selon les résultats annoncés par les partis politiques.

Par Meriem Benchaouia

Dans l'attente de l'annonce des résultats par le Conseil constitutionnel, ceux avancés par les partis font également ressortir l'élection de 4 candidats indépendants, alors que le Front des forces socialistes (FFS) et le Front El-Moustakbel ont glané chacun 2 sièges. A la lumière de ces résultats, le FLN comptabilise désormais 55 sièges au sein du Conseil de la nation, ce qui constitue «une première dans l'histoire du parti», s'est félicité le coordinateur de l'instance dirigeante du FLN, Mouad Bouchareb, qui a indiqué, dans une première réaction, que son parti «a réalisé une retentissante victoire au niveau de 29 wilayas, grâce notamment à nos militants qui croient aux valeurs du FLN et également aux militants d'autres formations politiques qui ont soutenu nos candidats malgré les sollicitations attrayantes d'autres partis concurrents». Il a, dans ce sens, noté que le FLN est la première force politique au sein de la Chambre haute du Parlement, exprimant, à cette occasion, la «disponibilité» de son parti à collaborer avec les autres formations «pour servir l'intérêt du pays». En outre, il a fait savoir que c'est pour la première fois qu'une candidate a été élue par les urnes, en l'occurrence Mokhtaria Chentouf de la wilaya de Mascara. Pour sa part, le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, a indiqué qu'il n'était pas satisfait des résultats de son parti, mais les acceptait tout de même, adressant par la

même occasion ses «remerciements» aux militants du RND qui ont participé aux élections «en toute transparence et avec honneur». L'opération de renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation s'est déroulée samedi, à travers l'élection par les élus au niveau des Assemblées locales (APC et APW) de leurs représentants au sein du Conseil de la nation. Ces élections ont été organisées conformément au décret présidentiel portant convocation du collège électoral. Elles ont été supervisées, pour la première fois, par des magistrats avec la mobilisation de 736 juges au niveau des 72 bureaux de vote, répartis à travers le territoire national, avec une moyenne de huit magistrats pour chaque bureau, dont quatre suppléants.

Pour sa part, le Conseil constitutionnel a rappelé aux candidats à ce scrutin qu'en vertu des dispositions de l'article 130 de la loi organique relative au régime électoral, qu'ils ont le droit de



contester les résultats du scrutin en introduisant un recours par simple requête déposée au greffe du Conseil. Concernant les conditions de forme, le Conseil constitutionnel a précisé que «le requérant doit être candidat à l'élection portant renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation dans la wilaya concernée». «Le recours doit être déposé par le candidat requérant directement auprès du greffe du Conseil constitutionnel dans les vingt-quatre heures qui suivent la proclamation des résultats provisoires par le Conseil constitutionnel», selon le Conseil constitutionnel qui relève aussi que «dans le cas où le requérant délègue un représentant pour déposer le recours en son nom et place auprès du greffe

du Conseil constitutionnel, il est impératif, sous peine de rejet du recours en la forme, que le dépositaire soit muni d'une délégation l'habilitant à cet effet». Le Conseil constitutionnel a, en outre, rappelé que la requête doit être présentée en langue arabe et comporter le nom, prénom (s), profession, domicile et signature du requérant, la mention de l'APC ou de l'APW à laquelle appartient le requérant. S'agissant des conditions de fond, le Conseil constitutionnel avait précisé que le requérant est tenu d'exposer, dans sa requête, l'objet ainsi que les moyens et les motifs au soutien de son recours, de joindre les documents justificatifs à l'appui de son recours, signalant que le Conseil constitutionnel statue

sur les recours dans un délai de trois jours francs, conformément à l'article 131 alinéa 1<sup>er</sup> de la loi organique relative au régime électoral. La dernière élection pour le renouvellement partiel des membres de la Chambre haute du Parlement s'est déroulée le 29 décembre 2015. Elle avait été marquée par la victoire du FLN qui a remporté 23 sièges, suivi du RND 18 sièges, les Indépendants 4 sièges, le FFS 2 sièges et Fadjr Al Jadid 1 siège. Le Conseil de la nation a été créé lors de la révision de la Constitution en 1996. Il est composé de 144 membres, dont 96 élus au scrutin indirect et secret (2 tiers) et 48 désignés par le président de la République dans le cadre du tiers présidentiel.

M. B.

Tizi Ouzou

## Le FFS garde le second poste de sénateur de la wilaya

Le Front des forces socialistes (FFS) garde le second poste de sénateur de la wilaya de Tizi Ouzou en remportant les sénatoriales samedi soir. Rabah Menaoum, vice-président à l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a récolté 363 voix, soit 69 voix de plus que celles des élus du parti, suivi du candidat du Rassemblement pour la culture et la démocratie Malik Hessas (347), du candidat indépendant Ouahab Ait Menguellet (302), du Front de libération nationale Hemou Khemou (14) et du second candidat indépendant Mustapha

Bouadi (4). Le collège électoral concerné par les sénatoriales était de 1 094 élus dont 1 069 ont accompli leur droit de vote, soit un taux de participation de 97,71%. A la lecture des résultats, qui restent provisoires en attendant le verdict du Conseil constitutionnel dans les 72 heures qui suivent le jour des sénatoriales, la logique numérique a été respectée puisque c'est le FFS qui compte le plus d'élus locaux avec 294, suivi du RCD (289). Ces deux derniers ont réussi à récolter des voix en dehors de celles de leurs partis respectifs. Le candi-

dat de la coalition RND-MPA-PT, le maire indépendant de Tizi Ouzou, Ouahab Ait Menguellet, n'a pas créé de surprise comme laissaient entendre ses partisans parmi des élus indépendants et de la coalition RND-PT-MPA qui lui avait apporté leur soutien. En somme, le FFS a réussi à garder ce poste de sénateur en remplacement de Moussa Tamardataza dont le mandat vient de prendre fin. L'autre poste est occupé par l'ancien président de l'APW du même parti, Hocine Haroun.

Hamid M.

Sénatoriales à Béjaïa

## Le FFS se succède à lui-même

C'est encore le FFS qui a remporté l'élection sénatoriale qui s'est déroulée avant-hier à la salle des congrès de la wilaya de Béjaïa. C'est en effet, Abdenour Darguini, vice-président de l'APW, qui a succédé à son camarade du FFS, le sénateur sortant, Brahim Meziani, pour une période de six années. Les grands électeurs ont départagé les six candidats et M. Darguini en sort vainqueur avec 293 de voix. Il est talonné par le candidat du FLN avec 263 voix, le meilleur score qu'a obtenu le FLN, estiment les observateurs, alors que le candidat du RCD, Farid Bali, est classé troisième dans cette compétition qui a pour but le renouvellement partiel du Sénat. Le postulant du RCD a glané 154 voix. Le maire de

Barbacha, Mohand Sadek Akrou (PST), a été accrédité de 16 voix seulement et Idir Hammour (MEN) a eu 10 voix. Notons que le taux de participation est de 97,81%. Sur les 824 inscrits, 806 élus ont voté lors de ce scrutin et 58 voix ont été déclarées nulles. Le verdict

tombe après plus de deux heures de suspense. La victoire du FFS a été suivie d'une liesse des partisans du plus vieux parti de l'opposition, présents en force lors de cette compétition. Le nouveau sénateur a déclaré que son «élection est une grande responsabilité, une

victoire de la militance», affirmant «sa volonté, son engagement et sa position et ceux de ses camarades en faveur de l'intérêt suprême de la wilaya et sa population». Après l'annonce des résultats provisoires, les candidats disposent de 24h pour le dépôt de recours. Le

recours doit être déposé par le candidat requérant directement auprès du greffe du Conseil constitutionnel dans les vingt-quatre heures qui suivent la proclamation des résultats provisoires par le Conseil constitutionnel.

Hocine Cherfa

Tizi-Ouzou

## Récolte de plus de 106 000 qx d'agrumes

Une récolte de 106 830 quintaux (qx) d'agrumes a été réalisée dans la wilaya de Tizi-Ouzou depuis le début de la campagne agrumicole en novembre dernier, a révélé samedi de la Direction locale des services agricoles (DSA).

Cette quantité de variété précoce notamment a été récoltée sur une superficie de 334 ha avec un rendement moyen de 320 qx/ha, a indiqué à l'APS la chargée

de l'arboriculture à la DSA, Mohamed-Yahiaoui Lathmas, précisant que la superficie totale du verger agrumicole de la wilaya s'étend sur 1 565 ha, dont 1 430 ha en rapport.

La responsable a relevé une hausse de la superficie du verger agrumicole grâce à la réalisation de nouvelles plantations.

Selon M<sup>me</sup> Mohamed-Yahiaoui, le verger agrumicole de la wilaya est passé de 1

523 ha, durant la saison 2017/2018, à 1 565 ha cette saison, soit une augmentation de 42 ha.

La superficie productive a aussi connu une hausse suite à l'entrée en production de jeunes arbres, a ajouté la chargée de la filière arboricole. La superficie en rapport est passée de 1 418 ha à 1 430 ha, a-t-elle indiqué.

K. L.



Batna

# La filière céramique passe pour la 1<sup>re</sup> fois à l'export

■ L'année 2018 a été marquée à Batna par un dynamisme visible des investissements avec un «bond qualitatif» dans la production de céramique, couronné par l'exportation d'un premier lot, laissant entrevoir la formation d'un pôle d'excellence dans la fabrication de ce matériau de construction.

Par Amel B.

Le groupe Céram-Décor installé dans la zone d'activité Dhraa Bensabah, dans la commune de Tazoult, a réussi à relever le défi et lancer l'exportation de son produit vers la Jordanie, la Libye et la Mauritanie, a indiqué à l'APS le gestionnaire du groupe, Amine Maâla. Il a expliqué que les accords ainsi conclus portent sur l'expédition entre 10 et 14 containers mensuellement et pendant une année «renouvelable», des efforts devant permettre, à terme, de diriger l'exportation vers d'autres pays d'Afrique. Cette entreprise prévoit en outre de porter sa capacité de production journalière de 24 000 m<sup>2</sup> actuellement à 36 000 m<sup>2</sup>, a ajouté son responsable. Selon le directeur de wilaya de l'industrie et des mines, Djamel-Eddine Boussaâd, la wilaya de Batna deviendra «dans trois ans un pôle d'excellence dans la fabrication de céramique». Une deuxième usine de céramique Techno-Céram est entrée dernièrement en activité dans la commune de Fesdis avec une capacité quotidienne de 12 300 m<sup>2</sup> à porter à 20 000 m<sup>2</sup> après l'extension projetée, souligne le même cadre. Deux autres unités seront «prochainement» opérationnelles dans la zone industrielle de la commune d'Arris (12 000 m<sup>2</sup>/jour) et à Timgad. Cette dernière, actuellement au stade des essais, disposera d'une

capacité de 24 000 m<sup>2</sup>/jour extensible, ajoute Boussaâd. Les quatre unités fourniront au marché national près de 15% de ses besoins en produits céramiques de «haute qualité» qui augmentera davantage avec la mise en service de huit autres unités en cours d'installation dans la wilaya qui offriront un total de 1 600 emplois à ajouter aux 800 emplois déjà générés par Céram-Décor et Techno-Céram, a-t-il assuré. L'exportation de ce matériau à partir de la wilaya se consolidera début 2020 avec le début d'activité de l'usine de Djerma à équiper en technologie de pointe et dont la production sera dirigée vers le marché extérieur, selon le directeur du secteur qui estime que le potentiel minier de la wilaya avec ses gisements d'argile a encouragé les opérateurs économiques à investir dans ce créneau. Sur les pas de Céram-Décor, le groupe Global Group a signé, octobre passé, en marge de l'exposition de la production algérienne tenue à la capitale mauritanienne Nouakchott, un accord de partenariat avec le groupe mauritanien HB Bouchraya pour exporter les véhicules «Kia Algérie» vers ce pays et ceux de l'Ouest africain, a indiqué la chargé de communication du groupe algérien, Khamessa Boutitaou. Installée dans la zone d'activités de la commune de Djerma, l'usine d'assemblage des voitures de la marque sud-coréenne Kia a entamé la production fin 2018



et commencera ses exportations vers l'Afrique de l'Ouest en 2019, a précisé le même cadre qui a souligné que l'accord avec le partenaire mauritanien inclut l'encadrement de son équipe au travers de leur formation aux techniques commerciales, de marketing et de distribution. De son côté, la Société des frères Si Mohamed, SFS, domiciliée dans la zone d'activités d'El Madher et spécialisée dans la fabrication des accessoires électriques, a exporté durant le mois d'octobre vers Bamako (Mali) des isolateurs électriques (60 kV et 220 kV), a indiqué son gérant Lekhemissi Si Mohamed, ajoutant qu'un autre lot du même produit sera prochainement expédié vers le Burkina Faso. Des contacts sont en outre en cours

pour des opérations similaires avec des opérateurs du Soudan, du Niger et de la Côte-d'Ivoire, a ajouté le même investisseur, assurant que SFS est la seule société qui produit ce type d'isolateurs dans toute l'Afrique. D'autres entreprises locales ayant fait leur preuve sur le marché national s'approprient à conquérir des marchés étrangers à l'instar de l'unité de production d'appareils de chauffage de la marque turque Jahan Afrooz opérant dans la zone d'activités de Merouana. Selon les données de la direction de l'Industrie et des mines, la wilaya de Batna est appelée à connaître en 2019 un «bond qualitatif» en matière de diversification des investissements industriels sur ses zones industrielles et zones

d'activités, dont celles d'El Madher, Barika et Zana El Beidha. La zone d'activités de cette dernière commune sera ainsi réservée à la sous-traitance pour les industries mécaniques, de sorte à générer de nouveaux emplois, de la richesse et booster la production dirigée vers le marché national et l'exportation.

A. B./APS

Banque africaine de développement

## Plus de 7 milliards de dollars pour investir dans les économies africaines

La Banque africaine de développement (BAD) mobilisera plus de 7 milliards de dollars sur les marchés financiers pour investir dans les économies africaines en 2019, a indiqué la BAD, dans un communiqué publié sur son site web. Le Conseil d'administration de la BAD a approuvé le programme d'emprunt de l'institution pour 2019, à hauteur de 7,24 milliards de dollars sur les marchés financiers, a expliqué la banque pan-africaine, en affirmant qu'elle continue de consolider son profil sur les marchés des capitaux afin de disposer de ressources rentables pour financer les projets et programmes dans ses pays membres. «La Banque a

accès à un large éventail de marchés financiers avec une majorité de ses emprunts en dollars américains et en euros, ainsi que des émissions sur d'autres marchés publics tels que le dollar australien et la livre sterling», a-t-elle fait savoir. «Première institution financière africaine de développement, la Banque maintient une présence active dans le domaine de l'investissement social, et continue d'être leader dans l'émission d'obligations vertes et sociales», a assuré la BAD. Ces produits répondent, selon elle, à un besoin croissant d'investissements à impact, lui permettant également de mettre en avant son mandat de développement et de promouvoir une

croissance «durable» et «inclusive». «La BAD continuera de promouvoir le développement des marchés de capitaux africains en émettant des titres de créance libellés en monnaie locale afin de faciliter le financement de ses opérations en monnaie locale, parallèlement à d'autres initiatives», lit-on dans le communiqué. «Nous continuons d'améliorer notre visibilité sur les marchés des capitaux afin de fournir des ressources rentables pour financer des projets et des programmes sur le continent africain», a déclaré la trésorière de la Banque, M<sup>me</sup> Hassatou N'Sele, assurant que la BAD disposait de solides antécédents, un profil de financement diversifié, des

investisseurs à travers le monde, ainsi que les avantages d'une notation AAA pour soutenir fermement le mandat de la Banque. «La Banque africaine de développement est notée triple-A par toutes les grandes agences de notation internationales et bénéficie de plusieurs solides notations en matière environnementale, sociale et de gouvernance», a affirmé le communiqué, rappelant qu'en 2017 l'institution a déboursé 7,51 milliards de dollars pour financer des projets et programmes dans ses pays membres régionaux, dépassant de 56% l'objectif qu'elle s'était fixée pour les opérations non souveraines.

M. Y.

## Chine La production d'acier a dépassé 1 milliard de tonnes

La production d'acier de la Chine a augmenté de 8,3% sur un an pour atteindre 1,01 milliard de tonnes sur les onze premiers mois de l'année, selon l'organe suprême de la planification économique du pays. Le taux de croissance était de 7,8% pour la période janvier-octobre, et de 1,1% à la même période de l'année dernière, a indiqué la Commission nationale du développement et de la réforme. La croissance s'est accélérée malgré la faible demande des secteurs des infrastructures et du développement immobilier, tous deux grands consommateurs d'acier. Les investissements dans le développement immobilier du pays ont progressé de 9,7% sur les onze premiers mois, avec un taux de croissance en recul pendant quatre mois consécutifs. Pour le mois de novembre, la production d'acier du pays a augmenté de 11,3% sur un an, contre une baisse de 2,9% enregistrée en novembre 2017, selon les données de la commission.

R. E.

## Bouira

# La wilaya bénéficie d'un quota supplémentaire de 3 000 logements en 2019

■ Un quota supplémentaire de 3 000 logements, tous types confondus, a été attribué à la wilaya de Bouira dans le cadre du programme 2019, a annoncé le wali, Mustapha Limani, dans une déclaration à la presse.

Par Anissa H.

« **L**a wilaya a bénéficié d'un programme supplémentaire de 3 000 logements, toutes formules confondues. C'est un quota important pour Bouira. Nous allons les réaliser pour prendre en charge la demande en matière de logement », a expliqué M. Limani. Le premier magistrat de la wilaya a saisi cette occasion pour rassurer les citoyens exclus des précédentes listes de bénéficiaires quant à l'examen « minutieux » et « juste » de leurs recours

et demandes de façon équitable et transparente. « Les services concernés font leur travail dans ce sens », a rassuré M. Limani. Jeudi dernier, des dizaines de citoyens de la commune d'Ain Bessam, à une vingtaine de km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira, ont protesté contre des « irrégularités » dans l'acceptation des dossiers et l'attribution de logements promotionnels aidés. Les manifestants avaient appelé les autorités de la wilaya à intervenir pour trouver des solutions à cette question. En réaction à cette protestation, le



wali a réitéré l'engagement des services de la wilaya à étudier et examiner au « cas par cas tous

les recours déposés par les citoyens exclus de cette liste ». « Nous sommes au courant de ce

qui se passe pour le logement, et je vous assure que tous les recours déposés par les protestataires seront étudiés de façon équitable et juste et de façon qui permette à chacun des citoyens d'accéder à son droit au logement », a assuré le même responsable. « Les citoyens qui ont mérité et ont été rejetés auparavant, auront leur droit dans ces nouveaux programmes, nous sommes soucieux de répondre et d'écouter les doléances de nos citoyens, et je les rassure quant à l'examen minutieux des recours ainsi que des listes », a insisté le chef de l'exécutif.

A. H.

## Khenchela 650 millions DA pour la réhabilitation des écoles primaires

UNE ENVELOPPE financière estimée à 650 millions DA a été mobilisée dans la wilaya de Khenchela pour la réhabilitation des écoles primaires, a indiqué samedi le chef de l'exécutif local, Kamel Nouicer. Cette opération d'aménagement, programmée pour 2019, ciblera l'ensemble des établissements scolaires de ce palier d'enseignement éducatif, notamment ceux implantés dans des zones rurales enclavées, a précisé le wali au cours d'une visite au siège de la radio locale de Khenchela, à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de sa création. L'initiative vise l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves et du travail des encadreurs pédagogiques de ce secteur, a détaillé le chef de l'exécutif local. Ce montant financier jugé « appréciable » est puisé du budget d'investissement affecté au bénéfice de la wilaya pour le financement de projets de développement inscrits au titre de l'exercice 2019, a souligné Kamel Nouicer, relevant qu'un total de 6 milliards DA a été alloué à Khenchela pour le financement des projets de développement. R. R.

S. A.

## Tipasa

## De légères modifications introduites dans le nouveau plan de circulation de la ville

De légères modifications apportées par la commission de daïra au nouveau plan de circulation de la ville de Tipasa, ont été mises en œuvre après une série de protestations dont il a fait l'objet. Ces modifications sont le fruit d'une série de rencontres tenues par la commission de daïra chargée de l'élaboration de ce nouveau plan de circulation, entré en application durant la saison estivale écoulée. Il a été décidé, à ce titre, l'ouverture au trafic dans les deux sens, d'un nombre de routes et de croisements, qui devaient être initialement à sens unique, a constaté l'APS. Pour rappel, de nombreux commerçants de la ville de Tipasa avaient fermé boutique, le 10 décembre écoulé, pour « protester contre

la décision de l'AIPC de maintenir ce plan de circulation », en affirmant que ce dernier « impactait négativement sur leurs activités commerciales ». Ainsi, il a été décidé, selon les nouvelles modifications apportées à ce plan, d'instaurer le trafic en double sens au niveau de la route de la wilaya jusqu'à la brigade de la Gendarmerie, au même titre que de la route menant vers la poissonnerie du port jusqu'aux hauteurs de la ville, et de la route menant vers la ville romaine (centre ville) jusqu'à la cité populaire Oued Merzouk. Le wali de Tipasa, Mohamed Bouchama, avait assuré que la commission de daïra « œuvrait pour l'adoption d'un plan visant, en premier lieu, la fluidification du trafic au

niveau de la ville de Tipasa, notamment en saison estivale et durant les week-end, où elle est le théâtre d'un flux important de véhicules ». Il avait souligné, en outre, la mission « technique » de cette commission, consistant dans l'enregistrement de toutes les « réserves concernant ce plan, loin de toutes pressions ». A noter que plan de circulation est « toujours sujet à polémique », au moment où de nombreux citoyens s'interrogent sur l'intérêt de l'installation de feux rouges, depuis des mois, sans leur mise en exploitation, tandis que les ralentisseurs ont été multipliés sur les deux artères principales de la ville.

## Chlef

## Production de plus de 80 000 qx de miel

Une production de plus de 80 000 quintaux (qx) de différents types de miel a été réalisée durant l'actuelle campagne à Chlef, a indiqué le président de la Coopérative apicole de la wilaya. « Cette production mellifère est en baisse de 20% comparativement à celle de 2017, ayant enregistré la collecte d'importantes quantités de miel d'orange, par rapport à cette année », a déclaré Abdelaziz Ait Hamouda en marge de l'ouverture de la 7<sup>e</sup> édition du Salon national du miel et des produits

de la ruche, abritée par le musée Abdelmadjid-Meziane de la ville. Il a expliqué ce recul par « les intempéries ayant marqué la période de fleurissement des vergers, ce qui a empêché la sortie des abeilles pour butiner », relevant : « D'ou la décision prise en guise de solution d'urgence de transférer toutes les ruches qui se trouvaient dans les orange-raies vers les monts et les forêts de la région de Zeboudja ». Cette décision a eu pour résultat « la réalisation, cette année, d'une

production record de miel de carotte sauvages, réputé également pour sa haute valeur nutritive », a-t-il poursuivi. Le responsable a loué les efforts consentis par les apiculteurs locaux pour développer la filière et relever la moyenne de rendement par ruche, passée cette année à 17 kg de miel/ruche. Une trentaine d'exposants de différentes wilayas, dont Constantine, Médéa, Boumerdès et Bordj Bouarriridj, prennent part à ce salon national, ouvert en présence

du wali, Mustapha Sadek, et nombre de partenaires actifs du secteur agricole et de la filière apicole. Les prix pratiqués au niveau de cette foire sont « inférieurs de 1 000 DA comparative-ment à ceux du marché », a estimé M. Hamouda, signalant une moyenne de 2 000 DA/kg de miel d'orange, 3 000 kg de miel de montagne et 4 000 DA/kg pour le miel de jujubier. La wilaya de Chlef compte près de 900 apiculteurs et plus de 60 000 ruches distribuées. F. V./APS

## Oum El Bouaghi

## Lancement des travaux de huit forages dans plusieurs communes de la wilaya

Les projets de réalisation de huit forages destinés à l'alimentation en eau potable de plusieurs mechtas des communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont été lancés récemment, a-t-on appris auprès des services de la direction des ressources en eau (DRE). Ces projets sont financés par la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, a précisé à l'APS le chef du service de la mobilisation des ressources en eau au sein

de cette direction, Hocine Zaâbabe, détaillant que ces forages sont destinés au renforcement de la distribution de l'eau potable en faveur d'environ 15 000 habitants. Il a ajouté que ces projets de forage sont répartis sur les communes de Bir Chouhada, Ouled Kacem, Bougherara Saoudi, Sigus, Belala et Dhalaâ. Depuis le début de l'année 2018, huit ouvrages similaires destinés également à soutenir l'AEP dans diverses localités de la

wilaya sont entrés en service dans les centres des communes de Souk Naâmane, Ain Babouche et au chef lieu de wilaya en plus des mechtas des localités d'Ouled Zouai, d'Ain M'lila et de Dhalaâ, a ajouté la même source. L'enveloppe financière accordée pour la réalisation de l'ensemble de ces forages (16), en plus d'autres projets liés à ce secteur, est estimée à 720 millions DA, ont indiqué les responsables de la DRE. Agences



Libye

# Hausse des revenus pétroliers, une aubaine

■ Au-delà de la hausse des revenus constatée dans ce secteur et estimée à 24,3 milliards de dollars, les autorités doivent désormais répondre aux défis socio-économiques. Avec 48 milliards de barils, la Libye possède les plus importantes réserves de pétrole en Afrique.

Par Farid M.

Une richesse qui rapporte encore beaucoup de devises au pays. Le total des revenus pétroliers projetés pour l'année 2018 atteint environ 24,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 76 % par rapport à l'année dernière, a annoncé la Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC). Cette hausse reflète les performances réalisées dans la production du brut, en particulier au mois de novembre et ce malgré la persistance de l'insécurité dans le pays. Des résultats qui pourraient rapidement reculer, dans cette période charnière où les employés réclament de plus en plus une meilleure répartition des revenus du secteur.

## Des résultats en nette hausse en cette fin d'année

Dans un communiqué publié vendredi sur son site, la compagnie d'Etat libyenne précise que les revenus de novembre provenant de la vente de pétrole brut et de ses dérivés, ainsi que les revenus fiscaux et des redevances tirés des contrats de concession ont atteint 2,4 milliards de dollars américains. C'est le troisième plus haut chiffre d'affaires mensuel concrétisé depuis le début de 2018. En 2010, avant la révolution du 17 février qui a renversé le régime de Muammar Kadhafi, les revenus pétroliers étaient de l'ordre de 65 milliards de dollars pour une production de 1,8 million de barils par jour. Même si ce chiffre a été divisé par cinq pendant le conflit, il est depuis en constante progression. Ce qui permet à la NOC avec les grands groupes internationaux comme l'italien ENI ou le français Total d'engranger d'importants revenus alors même que la production a dû être interrompue sur certains sites comme celui du plus important champ pétrolier d'al-Charara, situé dans le sud-est du pays. D'une capacité de 315 000 barils par jour, ce dernier a cessé de fonctionner en raison en rai-

son du blocage du site imputé par la Compagnie nationale de pétrole (NOC) à une milice.

## Des revenus pétroliers très convoités

Plongée dans le chaos depuis la chute du régime de Muammar Kadhafi en 2011, la Libye est dirigée par deux entités rivales : le gouvernement d'union nationale (GNA, basé à Tripoli), reconnu par la communauté internationale, et un cabinet parallèle installé dans l'Est et soutenu par le puissant maréchal controversé Khalifa Haftar. Une myriade de milices armées, qui changent d'allégeance selon leurs intérêts, et des djihadistes, dont ceux du groupe Etat islamique (EI), font régner un climat d'insécurité chronique dans ce pays riche en pétrole. " La fermeture d'al-Charara sera maintenue jusqu'à ce que le GNA satisfasse les revendications des habitants du Sud libyen marginalisé, sévèrement privé de services? ", a indiqué par téléphone à l'AFP Mohamad Emeguel, qui se présente comme un porte-parole des " ?protestataires? " qui bloquent selon lui le site. L'insécurité et la crise économique rendent difficile l'accès des Libyens aux services les plus basiques, notamment pour les habitants du Sud qui se sentent marginalisés. " Nous appelons le GNA à garantir l'approvisionnement (des stations-service) en essence et les banques en liquidités, d'accorder une plus grande attention au secteur médical vétuste, de rouvrir les aéroports et d'aider des villes sinistrées comme Oubari et Sebha ", a ajouté le porte-parole.

## Débrayages et revendications

La NOC, elle, accuse des hommes armés qui " ?prétendent appartenir aux gardes des installations pétrolières? " d'avoir occupé le champ, exigeant leur départ " ?immédiat et sans condition? " et excluant des négociations avec eux. D'habitude, les blocages de ces sites se terminent après deux,



trois jours à la faveur de négociations entre les autorités et les tribus locales, mais cette fois-ci la situation semble perdurer. Ce cas de force majeure représente un manque à gagner de 32,5 millions de dollars pour les caisses publiques. Dans son communiqué, la NOC affirme qu' " ?elle continuera de faire de son mieux pour promouvoir l'économie libyenne et fournir les fonds nécessaires pour assurer une répartition équitable de la richesse et une justice économique dans tout le pays? ". En dépit d'un accord avec le gouvernement et de la suspension du mouvement protestataire, la production n'a pas encore repris sur ce site pétrolier. En 2013 déjà,

les travailleurs avaient obtenu l'engagement d'une augmentation de 67 % de leurs salaires, mais cette promesse n'a pas été tenue. " ?Nous travaillons d'arrache-pied pour appliquer les mesures de sécurité convenues dans le champ de pétrole d'al-Charara, afin de reprendre les opérations et la production dès que possible et, dans l'attente de la mise en œuvre de réformes majeures liées aux installations pétrolières de la région par le gouvernement, nous allons rouvrir le champ pour permettre à la compagnie de s'acquitter de ses activités, sans aucun obstacle? ", a indiqué le directeur de la NOC, Muftah Sanallah, cité par le communiqué. Les structures pétro-

lières sont souvent la cible des groupes armés ou d'occupations abusives pour des revendications sociales, y compris par le personnel chargé de les sécuriser. L'envoyé spécial et chef de la mission d'appui des Nations unies en Libye, Ghassan Salamé, a déclaré dans un communiqué le 21 décembre que le pétrole libyen " ?appartient à tous les Libyens? " et a mis en garde contre une utilisation du pétrole pour " ?marchander? ". " Les salaires de travailleurs doivent être protégés et payés ", a dit-il indiqué.

F. M. / Le Point Afrique

## Les deux gouvernements rivaux condamnent l'attaque des Tchadiens contre la LNA

Le porte-parole de l'armée nationale libyenne (LNA), le général de brigade Ahmad al-Mesmari, a affirmé que la LNA allait affronter le terrorisme dans toutes les villes, considérant que les dernières opérations militaires menées dans la Sadada, dans le sud de la Libye, visent à éradiquer le terrorisme et à imposer la sécurité. Lors d'une conférence de presse à Benghazi Mesmari a exhorté les médias locaux à ne publier aucune information sur les opérations de l'armée. Il a estimé qu'une attaque lancée jeudi par des groupes armés tchadiens contre la 10e brigade près de Traghen était une réponse à la victoire remportée par l'armée à Sadada. Il a réitéré les accusations portées contre la Turquie de mettre en péril la sécurité et la stabilité de la Libye. Le groupe armé tchadien a tué un combattant de la LNA et en a blessé 12 autres lors de l'attaque, a annoncé la LNA. En outre, le Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale de Fayez al-Sarraj a condamné l'offensive menée par des mercenaires tchadiens. Dans sa déclaration de jeudi, le conseil a déclaré que l'attaque visait la stabilité et la sécurité du pays et constituait également une violation de sa souveraineté. Cela oblige à répondre aux appels répétés en faveur de l'unification de l'armée et de la transformation du sud de la Libye en un point de départ pour lutter contre les terroristes et les mercenaires, a ajouté la déclaration.

R. M.

Huit ans après la révolution

## La Tunisie menacée par une nouvelle crise sociale

De violents heurts ont éclaté dans plusieurs villes tunisiennes, après l'immolation par le feu d'un journaliste qui voulait dénoncer la crise économique que traverse le pays. Huit ans après le début de la révolution, est-ce que l'économie tunisienne va mieux ? Sous Ben Ali en 2010, la croissance du PIB était de 3,5%. L'an dernier, elle n'atteignait que 2%. Pas mieux pour le chômage qui est passé de 13% en 2010 à 15,3% en 2018. Il y a aussi la fuite des cerveaux. Par exemple, la part de jeunes médecins exilés est passée de 9% en 2012 à 45% l'an dernier. Mais alors, comment expliquer ces mauvais chiffres ?

" Une situation politique et sécuritaire encore pas très stabilisée et puis, une Libye qui a sombré dans le chaos sur le plan sécuritaire ", analyse Kader Abderrahim, chercheur à l'IRIS.

### Huit millions de touristes

Mais il y a aussi de bonnes nouvelles. Cette année, huit millions de touristes ont visité la Tunisie. C'est un million de plus qu'en 2010 avant la révolution. Et surtout, les Tunisiens ont à présent accès à une vraie démocratie et à la liberté d'expression. Des libertés individuelles qui ne

semblent pas compenser les difficultés du quotidien. Depuis plusieurs jours, les jeunes sont une nouvelle fois sortis dans la rue à Kasserine, une ville proche du berceau de la révolution.

### Reprise des affrontements à la Cité Ettadhamen

Des unités de sécurité ont dispersé samedi soir certain nombre de jeunes qui ont incendié plusieurs pneus dans le quartier Ettadhamen où les affrontements entre jeunes et forces de l'ordre ont repris. Le porte-parole de la

Direction générale de la garde nationale, le colonel Houssameddine Jabbabli, a indiqué que la situation était actuellement stable dans la zone, annonçant l'arrestation de trois jeunes du quartier qui ont tenté de piller plusieurs magasins, succursales bancaires et propriétés publiques et privées. Il a indiqué que les affrontements se poursuivaient entre les unités de la garde nationale et un certain nombre de jeunes, précisant que les sécuritaires ont été contraint d'utiliser du gaz lacrymogène pour les disperser.

S. A./agences



## Yémen

# Les forces pro-gouvernementales doutent du retrait des rebelles houthis de Hodeida

■ Les rebelles yéménites ont commencé à se retirer samedi du port de Hodeida, une ville-clé de l'ouest du pays, a indiqué un responsable de l'ONU, mais les forces pro-gouvernementales ont dit douter de ces informations.

Par Rosa C.

Le responsable onusien a précisé, sous couvert de l'anonymat, que les rebelles Houthis avaient commencé à quitter le port dès minuit (vendredi 21h00 GMT), en application d'un accord conclu avec le pouvoir début décembre. Les Houthis ont commencé «la première phase de redéploiement (en se retirant) du port de Hodeida», a confirmé un responsable rebelle à l'agence de presse Saba contrôlée par les rebelles. Ces derniers ont organisé une cérémonie à cette occasion, selon un correspondant de l'AFP sur place. Mais un officiel pro-gouvernemental a fait part à l'AFP de la «surprise» des loyalistes. «A qui ont-ils (les rebelles, ndr) confié le port, et comment», a-t-il demandé rhétoriquement. «Les Houthis ont profité de leur contrôle de Hodeida pour placer leurs combattants dans la marine et les gardes-côtes, ce qui est une source d'inquiétude pour le gouvernement légitime», a-t-il ajouté. Dans un communiqué transmis par l'agence Saba, un autre officiel pro-gouvernemental a estimé qu'il s'agissait d'une tentative transparente pour modi-



fier le sens de l'accord obtenu au début du mois en Suède». Cet accord, parrainé par l'ONU, prévoit une trêve qui est déjà entrée en vigueur le 18 décembre à Hodeida, principal front du conflit et point d'entrée de l'essentiel des importations du pays et des aides humanitaires. La ville est contrôlée depuis 2014 par les Houthis contre lesquels les forces gouvernementales avaient mené une offensive pour tenter de reprendre la cité. Les forces progouvernementales sont ainsi tenus de se retirer des parties de la ville qu'elles ont conquises. Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé la semaine dernière d'envoyer des observateurs civils au Yémen pour

notamment sécuriser le fonctionnement du port stratégique de Hodeida et superviser l'évacuation des combattants de cette ville. Le chef des observateurs de l'ONU au Yémen, le général néerlandais à la retraite Patrick Cammaert, a présidé cette semaine la première réunion du comité mixte (rebelles-gouvernement) chargé de mettre en oeuvre la trêve mais aussi le retrait des combattants des ports de Hodeida, de Salif et de Ras Issa, dans la même province. Selon l'ONU, ce comité a discuté «de la première phase d'implantation de l'accord basé sur le cessez-le-feu et des mesures de

confiance pour permettre de distribuer l'aide humanitaire et un redéploiement (des belligérants)». Une nouvelle réunion de ce comité est prévue le 1<sup>er</sup> janvier afin de discuter d'un retrait complet, a précisé l'ONU dans un communiqué. L'ONU a également affirmé qu'un convoi d'aide humanitaire devrait partir de Hodeida samedi, en direction de la capitale Sanaa aux mains des rebelles. Mais les rebelles Houthis n'ont pas autorisé le convoi, qui transporterait 32 tonnes de farine, à quitter samedi le port de Hodeida, selon un communiqué de la coalition menée par Riyad, cité par l'agence de presse saoudienne Spa. De leur côté, les rebelles ont affirmé dans un communiqué qu'ils bloquaient la route menant à Sanaa «parce que la partie opposée ne s'est pas retirée de Hodeida». Mais la trêve reste fragile : dans les faits, les combats, escarmouches et autres échanges de tirs n'ont pas réellement cessé depuis son entrée en vigueur alors que les deux parties s'accusent mutuellement de la violer. Un habitant de Hodeida a indiqué samedi à l'AFP par téléphone que les forces loyalistes et les rebelles

avaient brièvement échangé des tirs durant la nuit. Il a précisé avoir entendu les avions de la coalition samedi matin. Outre le cessez-le-feu, l'accord de Suède prévoit un échange de quelque 15 000 prisonniers ainsi que des mesures pour faciliter l'acheminement de l'aide à Taëz (sud-ouest), ville aux mains des loyalistes et assiégée par la rébellion. Les pourparlers inter-yéménites doivent reprendre fin janvier. L'aéroport de Sanaa, fermé depuis presque trois ans aux vols commerciaux, sera au centre de ces discussions, selon l'émissaire de l'ONU au Yémen, Martin Griffiths. La guerre entre les rebelles Houthis chiites, soutenus par l'Iran, et les troupes loyales au président Abd Rabbo Mansour Hadi, s'est intensifiée en mars 2015 avec l'intervention de la coalition militaire sous commandement saoudien aux côtés des progouvernementaux. Le conflit au Yémen, pays le plus pauvre de la péninsule arabique, a fait au moins 10 000 morts depuis 2015 et provoqué la pire crise humanitaire au monde et jusqu'à 20 millions de personnes sont «en situation d'insécurité alimentaire», selon l'ONU. R. C.

## Afghanistan

## Année noire pour le pays qui craint encore pire en 2019

L'Afghanistan s'apprête à clore une année noire, marquée par des violences record, mais craint que 2019 ne soit pire encore avec la perspective d'un net désengagement militaire américain et d'une élection présidentielle à haut risque. La récente décision du président Donald Trump de réduire de moitié la présence de soldats américains en Afghanistan avant que les pourparlers de paix aient abouti a réduit à néant les espoirs de nombreux Afghans après 17 ans de guerre. Cette annonce, que la Maison-Blanche n'a toujours pas confirmée, est venue clore une année déjà terrible pour le pays, qui selon certaines estimations se classe désormais en tête des zones de conflit les plus dangereuses au monde, devant la Syrie. «Cela devient pire chaque jour», constate Mohammad Hussain, étudiant en ingénierie électrique à Kaboul, devenue au fil des attentats talibans et du groupe État islamique l'un des lieux les plus à risque du pays pour les civils. «Il y a quatre ou cinq ans, la sécurité était meilleure que maintenant. Même lorsqu'il n'y a pas d'attentats à Kaboul, on s'attend à ce qu'il se passe quelque chose», souligne-t-il. Zabihullah Shirzad, 42 ans, propriétaire d'une entreprise de ramassage de déchets dans la capitale, assure ne pas se souvenir d'une année plus sanglante que 2018. Quant à 2019, «nous verrons plus de tueries et de sang», prédit-il. «Je ne suis pas optimiste pour les négociations de paix». Le pessimisme atteint

des niveaux records parmi les Afghans, selon un sondage de l'institut Gallup publié en octobre. Selon une récente étude de la Asia Foundation, plus de 60% des sondés estiment que le pays va dans la mauvaise direction. Le nombre de civils tués a atteint un record au premier semestre de l'année. Quant aux forces de sécurité, elles sont décimées par les talibans. L'année a également été marquée par certains des pires attentats à la bombe qu'a connus le pays depuis 2001, comme celui qui a tué plus d'une centaine de personnes avec une ambulance piégée dans une rue bondée de Kaboul en janvier. La stratégie agressive mise sur pied en août 2017 par M. Trump pour l'Afghanistan a également contribué au déchaînement de violence. Selon des données compilées par les organisations américaines Armed Conflict Location and Event Data Project, le nombre de morts liées au conflit a dépassé les 40 000 cette année, soit presque autant que celles recensées en Syrie et au Yémen prises ensemble. L'Afghanistan aura en outre été cette année le pays le plus mortel pour les journalistes avec 15 employés de presse tués dont deux de l'AFP le photographe Shah Marai et le chauffeur Mohammad Akhtar. Outre les violences, l'Afghanistan a aussi été frappé cette année par la pire sécheresse de son histoire récente, qui a contraint plus de 250 000 personnes à l'exil. Des milliers de familles déplacées en situation d'extrême précarité ont dressé des tentes en périphérie

des grandes villes, certaines en venant même à marier leurs jeunes filles en échange d'argent ou de nourriture pour survivre. «Cela a été une très mauvaise année. La situation ne s'est pas améliorée du tout», résume Thomas Ruttig, co-directeur du réseau Afghanistan Analysts Network. Certains observateurs décèlent cependant des signaux potentiellement positifs pour l'année à venir. Un cessez-le-feu inédit de trois jours en juin dernier entre talibans et forces gouvernementales a révélé un fort désir partagé de paix. Les antagonistes de la veille ont été vus se prenant en photo et mangeant des glaces ensemble. Et la participation des insurgés aux négociations de paix avec des représentants américains ces derniers mois est un bon signe, veut croire Leifullah Najafzada, directeur du principal groupe de télévision privé afghan, Tolo News. «Je pense que l'Afghanistan va connaître un certain succès en 2019. J'espère que cela sera une année historique», a-t-il affirmé. Dayood Moradian, directeur général de l'Afghan Institute for Strategic Studies redouté pour sa part que le repli partiel américain – qui pourrait n'être qu'une prélude à un retrait total – ne se traduise par une guerre civile «à dimension régionale» s'il intervient avant un accord de paix. Pour M. Ruttig, Washington ferait bien de donner la priorité au besoin de paix en Afghanistan face à son propre désir de rapatrier ses troupes et d'économiser de l'argent.



## Points chauds

### Fonctionnement

Par Fouzia Mahmoudi

La mort de deux enfants guatémaltèques, survenue en détention aux États-Unis, provoque depuis quelques jours maintenant une véritable tempête politique qui paralyse l'ensemble de l'administration américaine. Et aujourd'hui, le président américain, bien entendu au centre de la polémique, a fulminé contre la «politique migratoire pathétique» des démocrates. Une petite phrase de Donald Trump qui ne devrait pas manquer de susciter l'indignation. Le président américain a en effet imputé samedi aux démocrates la «stricte» responsabilité de la mort d'enfants migrants en rétention aux États-Unis, après le décès de deux petits Guatémaltèques et en plein bras de fer politique sur le «shutdown». «Toute mort d'enfants ou d'autres à la frontière est strictement de la faute des démocrates et de leur politique migratoire pathétique qui permet aux gens de faire la longue traversée en pensant qu'ils peuvent entrer illégalement dans notre pays. Ils ne peuvent pas. Si nous avions un mur, ils n'essaieraient même pas !», a-t-il tweeté. La mort en rétention de deux petits Guatémaltèques, une fillette de 7 ans et un garçon de 8 ans, après leur entrée sur le territoire américain, a provoqué indignation et émotion dans le pays et au-delà. Le Guatemala a demandé «aux autorités américaines une enquête transparente et sérieuse sur cette affaire». Toujours sur Twitter, M. Trump a assuré que les deux enfants «étaient très malades avant d'être remis aux gardes-frontières». Il a également soutenu que le père de la fillette «ne lui avait pas donné d'eau depuis des jours», alors que plusieurs médias, citant sa famille, ont dit le contraire. «Les gardes-frontières ont besoin du mur et tout ça va se terminer. Ils travaillent tellement dur et n'ont que peu de reconnaissance en échange !», a ajouté le président des États-Unis. Trump avait plus tôt appelé les démocrates à parvenir à un accord sur le «shutdown», paralysant partielle des administrations fédérales qui entre dans sa deuxième semaine. Le mur promis par le président américain à la frontière avec le Mexique est au cœur de cette impasse budgétaire. Donald Trump exige que la loi de finances prévoie 5 milliards pour sa construction, ce que les démocrates refusent. Reste à voir si ces derniers céderont sous la pression alors que des milliers de fonctionnaires se retrouvent au chômage technique et que de nombreux services administratifs sont fermés, car Trump, lui, risque de tenir fermement sur ses positions, rendant la situation bientôt intenable. Une des deux parties devra céder prochainement, à moins de trouver un compromis qui satisfasse plus ou moins tout le monde et qui permette surtout à l'administration américaine de reprendre son fonctionnement.

F. M.





Opéra d'Alger Boualem-Bessaih

# Le spectacle «Shadow Fairy Tales» séduit les Algérois

■ Après une tournée dans trente-cinq pays, le spectacle «Shadow Fairy Tales» (L'ombre des histoires merveilleuses) de la troupe ukrainienne «Verba» a été présenté samedi soir devant le public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih. Ce spectacle qui adopte les couleurs de plusieurs disciplines artistiques (cinéma, danse, théâtre,...) a attiré un grand nombre de public de différentes tranches d'âge.

Par Abila Selles

Un spectacle de haute facture, qui mêle le cinéma, la danse contemporaine et le théâtre, a été présenté samedi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih devant un public nombreux venu découvrir un événement dont les médias internationaux ont beaucoup parlé. Il s'agit du spectacle «Shadow Fairy Tales» (L'ombre des histoires merveilleuses), une immersion dans l'univers des plus grands films d'animation et dessins animés alliant les ombres chinoises, le cinéma et la danse contemporaine, présenté par la troupe ukrainienne «Verba».

Ce spectacle, organisé en Algérie par l'opérateur MS Entertainment, est présenté pour la première, après une tournée dans 35 pays. D'ailleurs, vu le professionnalisme des membres de cette troupe, le spectacle a eu

un succès énorme. Avec des techniques de projection d'ombres, les douze membres de la troupe revisitent dans différents tableaux les classiques du film d'animation comme «La reine des neiges», «Aladin», «Alice au pays des merveilles» ou des succès du cinéma comme «Harry Potter».

Comptant exclusivement sur le langage corporel et la musique, les danseurs jouent des scènes de ces films, projetées en ombres sur l'écran de l'Opéra, permettant aux public, nombreux à ce premier soir et composé d'un grand nombre d'enfants, de redécouvrir le cinéma autrement et d'assister en même temps à des tableaux de chorégraphie contemporaine, également inspirés de ces films surtout sur le plan des costumes, exécutés sur scène par les danseurs. Pour certains tableaux très acrobatiques les danseurs ont à plusieurs reprises fait parti-



ciper le public en plus d'avoir introduit une nouvelle technique de projection en trois dimensions. Le public qui était nombreux lors de cette soirée était émerveillé par la prestation des artistes et les costumes qu'ils

portaient. «C'était très beau à voir. C'était comme un beau rêve à vivre», a dit une fillette de dix ans en sortant de la salle. «Mes enfants souhaitent revoir ce spectacle, c'était une merveille», ajoute Mourad venu en famille.

Il est à rappeler que le spectacle «Shadow Fairy Tales» est programmé jusqu'au 4 janvier à l'Opéra d'Alger, en plus d'une tournée dans d'autres villes du pays, annoncent les organisateurs. A. S.

«L'Ecrin d'art»

## Les arts et produits du terroir au menu d'une rencontre à Oran

Une manifestation culturelle et artistique intitulée «L'Ecrin d'art» se tient jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier à Oran avec la participation d'une quarantaine d'exposants de différentes wilayas du pays.

Peinture, artisanat, théâtre, musique, littérature, poésie et couture, sont au menu de cet événement qui a pour but de mieux faire connaître la richesse des produits du terroir, a indiqué à la presse Ismahène Lekhlifi, chargée de la communication

autour de cette rencontre.

Après une première édition, tenue avec succès en novembre 2017 à Alger, les organisateurs ont choisi en cette fin d'année de convier le public oranais à la découverte des différentes couleurs de la mosaïque culturelle et artistique nationale reflétées par «L'Ecrin d'art». Plusieurs produits sont exposés dans ce cadre, dont des tableaux de peinture, des produits alimentaires tels que le miel, les figues sèches et

l'huile d'olive, des bijoux et autres articles cosmétiques de composition naturelle.

Des rencontres littéraires avec de jeunes écrivains et poètes, à l'instar de Riadh Hadir et Seif El-Islam Cherbal, sont également au programme d'animation qui comporte, en outre, une projection vidéo sur le métier d'artisan bijoutier ainsi qu'un défilé de couture traditionnelle et moderne. Le public est encore invité à prendre part à deux représenta-

tions théâtrales à succès, à savoir le spectacle «El-Harraz», mis en scène par Leila Touchi et le one-man-show «Metzeuedj fi Olla», écrit par Mourad Senouci et interprété par Samir Bouanani.

Cette deuxième édition de «L'Ecrin d'art» sera clôturée par un concert de musique mettant en tête d'affiche le groupe «Raina Rai».

La manifestation est organisée par l'agence événementielle à caractère culturel et artistique

«Empir'Event» basée à Alger où elle prévoit en janvier une rencontre dédiée aux festivités de Yennayer. F. H.

### AGEND'ART

Opéra d'Alger (Ouled Fayet, Alger)

Jusqu'au 4 janvier 2019 : Spectacle Shadow Fairy Tales par la troupe ukrainienne Verba.

Galerie d'arts de l'hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 18 janvier : Exposition «Un monde suspendu», de l'artiste Soraya Habes.

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Alger)

Jusqu'au 31 décembre : 13<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre professionnel d'Alger.

Galerie d'Art Wekka (Oran)

Jusqu'au 31 décembre : Exposition d'œuvres de Baya Mahieddine et de Leila Ferhat.

Cercle Frantz-Fanon de Riadh El-Feth (El-Madania, Alger)

Jusqu'au 15 janvier 2019 : Exposition collective d'arts plastiques «Trait d'union».

Palais des Raïs Bastion 23 (Basse-Casbah, Alger)

Jusqu'au 31 décembre : Exposition «A l'ombre de l'arbre pur», par l'artiste peintre Hamida Chellali.

Galerie d'arts Espaco (Résidence CMB, 196 Oued Terfa, El-Achour, Alger)

Jusqu'au 8 janvier 2019 : Exposition «7 houmate» de l'artiste plasticien Karim Sergoua.

### Colloque national à Djelfa

## La liberté dans la création littéraire contemporaine en débat

Un colloque national sur le thème «La liberté dans la création littéraire contemporaine» s'est ouvert samedi à Djelfa avec la participation de nombreux poètes et hommes de lettres nationaux, avec à l'honneur des auteurs et poètes tunisiens.

Organisée par la maison de la culture Ibn Rochd en collaboration avec la direction de la Culture de la wilaya, cette première édition du genre a été inaugurée par Djamel Foughali, directeur du livre et de la lecture auprès du ministère de tutelle, représentant

du ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi.

Saluant l'organisation de ce colloque, ayant abordé le concept de liberté dans la création littéraire contemporaine, M. Foughali a mis en exergue l'opportunité susceptible de permettre à tous les participants, issus de nombreuses wilayas du pays, mais aussi de l'étranger, de débattre de la créativité littéraire, en tant que facteur de paix et d'amour. «Cet événement littéraire clôture une année faste d'activités culturelles et artistiques à Djelfa», a souligné le directeur de la

Culture, Abdelmadjid Merssis, à la presse, en marge de ce colloque étayé par des lectures poétiques et de prose, ainsi que des hommages rendus à nombre d'hommes de lettres connus. La première journée de cette manifestation de trois jours a donné lieu à des «échanges particulièrement fructueux entre les différents créateurs participants, amoureux des vers et de la prose de tous bords», a estimé, pour sa part, le directeur de la maison de la culture, Laid Djatal.

M. K.

Prévu du 3 au 7 janvier prochain

## Tinariwen en mini-tournée nationale

Le groupe Tinariwen se produira en Algérie dans le cadre d'une mini-tournée nationale prévue les 3, 5 et 7 janvier à Constantine, Alger puis Oran.

L'emblématique groupe de musique touareg foulera le sol algérien pour trois dates uniques

qui débiteront à Constantine pour se diriger vers Alger et enfin Oran. Mené historiquement par les charismatiques Ibrahim Ag Alhabib et Alhousseini Ag Abdoulahi, les concerts algériens du groupe se font rares, ce dernier enchaînant les tournées

mondiales et se produisant dans les quatre coins du monde.

Pour rappel, l'album «Tassili», sorti en 2011, qui a vu le groupe collaborer avec de grands noms tels, entre autres, Kyp Malone et Tunde Adebimpe de TV on the Radio, a été primé d'un Grammy

Award dans la catégorie «Musiques du monde».

Tinariwen a sans aucun doute inscrit son nom dans le panthéon du genre, à savoir cette fusion entre musique touareg, desert blues et blues touareg. R. C.



Championnat national espoirs de judo  
**DS Baba Hassen et l'O. Bahia haut la main**

LA DEUXIÈME et dernière journée du Championnat d'Algérie de judo, individuel Espoirs, disputée samedi à Birtouta, a été marquée par la domination des judokates du DS Baba Hassen (Alger) qui se sont adjugés les trois titres mis en jeu, alors que leurs homologues du O. Bahia se sont illustrés chez les messieurs. Le DS Baba Hassen a décroché trois médailles d'or grâce aux judokates Rania Benlahouaoui (-48 kg), Rania Nait Ammar (-52 kg) et Khadija Bakhira (-57 kg), auxquelles s'ajoutent deux médailles d'argent et une médaille de bronze. Chez les messieurs, la deuxième journée de compétition a vu la consécration des judokas de l'O. Bahia d'Oran, qui ont remporté deux titres nationaux par Amine Tahra (-60 kg) et Youcef Fardj (-66 kg), alors que le 3e titre est revenu à Aghilas Benazoug du JC El Harrach (-73 kg). La première journée de compétition, disputée vendredi, a enregistré la domination des clubs de la Ligue d'Alger qui se sont adjugé cinq des huit titres mis en jeu. Chez les messieurs, les médailles d'or ont été remportées par Mohamed Guerroudji de l'USM Alger (-81 kg), Oussama Temri du Tassili Oran (-91 kg), Ali Belarbi du JC El Harrach (-100 kg) et Hichem

Hached du CSOB Oran (+100 kg). Chez les dames, les titres nationaux sont revenus à Kenza Nait Amar de l'AS Sûreté Nationale (-63 kg), Karima Kechout de l'AS Ait Mesbah (-70 kg), Sandra Sahnoune de l'AS Sûreté nationale (-78 kg) et Meroua Mammeri du GS Pétroliers (+78 kg). Le directeur des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Nabil Amalou, s'est félicité de la réussite de ce Championnat national espoirs, programmé une semaine avant celui des seniors qui se déroulera à salle Harcha. «De manière générale, nous avons enregistré la domination des judokas des différentes sélections nationales, qui sont sur la majorité des podiums. Nous avons également noté l'émergence des athlètes de la Ligue d'Oran qui ont remporté plusieurs titres nationaux», a déclaré Amalou. «Cette compétition est une forme de préparation pour le Championnat national seniors, prévu la semaine prochaine, pour les athlètes qui se sont inscrits aux épreuves des seniors», a-t-il ajouté. Selon la Fédération algérienne de la discipline (FAJ), près de 380 athlètes, dont 140 dames, issus de 43 ligues, ont pris part au Championnat national individuel espoirs.

Championnat d'Algérie de vo-vietnam à El Tarf  
**Les athlètes de la ligue de Tizi Ouzou l'emportent**

LES ATHLÈTES de la ligue de vo-vietnam de Tizi Ouzou (filles et garçons) ont rafilé la mise lors des épreuves du Championnat d'Algérie de vo-vietnam (combat) seniors, clôturé samedi soir, à la salle omnisports Ali-Touil d'El Tarf. Aussi bien lors des demi-finales que les finales, chez les filles et à un degré moindre chez les garçons, les athlètes de la ligue de Tizi Ouzou ont brillé et su dominer les épreuves dans les différentes catégories disputées (-48 kg et +75 kg chez les filles et -55 kg à + de 90 kg chez les messieurs). Les dames se sont distinguées depuis le début des épreuves, qui se sont poursuivies trois jours durant, dominant aisément le reste des athlètes représentant 18 ligues de wilaya. Du côté des messieurs, le même constat a été relevé. Les représentants des ligues d'Alger et de Boumerdès n'ont pu décrocher que 4 titres pour les premiers et 2 pour les seconds. Une cérémonie de remise des médailles et coupes aux vainqueurs ainsi que des attestations de participation aux athlètes a marqué la clôture de ce Championnat national, à laquelle ont pris part divers représentants de la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM) ainsi que les responsables de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya

d'El Tarf. Selon Chekoufi Djamel, responsable d'arbitrage national, cette nouvelle édition a permis aux athlètes de faire valoir leur savoir-faire dans une discipline qui requiert une «intense» préparation, rappelant que ce rendez-vous a été déterminant pour la sélection des athlètes devant représenter l'Algérie à la prochaine Coupe du monde de vo-vietnam, prévue en mai 2019 en Russie. Les finalistes, une vingtaine dont 8 filles, seront retenus dans le cadre de cette importante échéance, a tenu à préciser cet ancien athlète, entraîneur et arbitre national. L'accès a été également mis sur les nouveautés introduites à partir de 2017, en matière de réglementation de cette discipline sportive dont «la pratique ne cesse de connaître une évolution depuis son introduction en Algérie en 1973», a-t-on relevé. Pour sa part, le président de la commission technique nationale de vo-vietnam, le doyen Maître Hadjoudj Tahar qui détient le plus prestigieux des grades dans cette discipline, à savoir le «Truang Dang 3», a tout en soulignant l'importance de ce genre de rendez-vous pour découvrir les jeunes talents devant défendre les couleurs nationales lors des prochaines échéances, a relevé le travail de longue haleine qu'impose le vo-vietnam.

Coupe d'Algérie de football (1/16<sup>es</sup> de finale) :  
**Choc à Bel Abbès, le MCA en danger**

■ La suite des seizièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football, avec les matchs qui se jouent aujourd'hui et demain, propose des affiches intéressantes, même si le choc se déroulera à Sidi Bel-Abbès, entre le vainqueur de la précédente édition, l'USMBA, et le champion d'hiver, l'USM Alger.



Les Rouge et Noir favoris

Par Mahfoud M.

Éliminés en Coupe de la CAF, les gars de la Mekerra souhaitent se ressaisir dans cette épreuve populaire et tenter de l'emporter face aux Rouge et Noir pour continuer l'aventure. Toutefois, leur mission ne sera pas de tout repos devant une formation algéroise décidée à ne rien lâcher et qui compte jouer à fond sur les deux fronts, sachant que la rencontre se joue dans leur entre du stade Omar-Hamadi d'Alger. Les poulains de Froger savent, néanmoins, ce qui les attend et se donneront à fond pour tenter de créer la surprise et revenir avec le billet de la qualification de cette sortie à l'Ouest du pays. Le NA Hussein-Dey qui carbure à plein régime depuis quelque temps et a réussi à arracher la qualification aux seizièmes de finale Bis de la Coupe de la

CAF, reste déterminé à continuer l'aventure aussi en Coupe, même si sa mission est compliquée devant la formation de l'USM Khenchela qui est intraitable à domicile et ne souhaite pas laisser passer cette opportunité pour se qualifier encore. Tombeur d'un des représentants algériens en compétition africaine, à savoir la JS Saoura, la formation de IIB Lakhdaria donnera la réplique à un autre représentant en Ligue des champions, et champion d'Algérie en titre, le CS Constantine, et souhaite donc continuer son bonhomme de chemin dans cette épreuve

populaire. Un derby du Sud opposera le MB Rouissat et s'annonce équilibré entre deux équipes dont le niveau se rapproche. Enfin, le Mouloudia d'Alger se rendra à Jijel pour croiser le fer avec la modeste équipe du CR Village Moussa qui reste accrochée à domicile. Les poulains d'Amrouche, eux, sont déterminés à l'emporter pour garder espoir de remporter au moins un titre cette saison, surtout que le doyen des clubs algériens est considéré, tout comme l'USMA et l'ESS, comme un spécialiste de l'épreuve populaire.

M. M.

**Le programme :**

**Lundi 31 décembre :**

- MB Rouissat - CRB Ain Oussara (14h00)
- IB Lakhdaria - CS Constantine (14h00)
- USM Khenchela-NA Hussein Dey (14h00)
- USM Alger-USM Bel-Abbès (18h00)

**Mardi 1<sup>er</sup> janvier 2019 :**

- CR Village-Moussa-MC Alger (16h00)

**Le MOB passe à la trappe**

Le MO Béjaïa est le sixième club de Ligue 1 Mobilis à quitter précocement la Coupe d'Algérie de football, après sa courte défaite chez l'USM El Harrach (1-0), lors du 16<sup>e</sup> de finale disputé samedi au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre (Mohammadia), au moment où le NC Magra et le CR Belouizdad se sont qualifiés pour les 8es de finale, après leurs victoires respectives contre l'US Remchi (0-3) et le CA Batna (0-1). Le MOB est en effet le sixième pensionnaire de l'élite à quitter l'épreuve populaire aussi tôt, après l'AS Ain M'ilia, sortie la veille par la JSM Béjaïa (1-2), alors que la JS

Saoura, la JS Kabylie, l'Olympique de Médéa et le DRB Tadjenanet avaient été sortis dès les 32<sup>e</sup> de finale. Les Crabes avaient pourtant tenu bon face aux Jaune et Noir, contraints sur leur propre terrain d'aller jusqu'aux prolongations, après que le temps réglementaire se soit achevé sur un score vierge. Mais au moment où tout semblait indiquer que les deux clubs allaient se départager aux tirs au but, le défenseur Benabderrahmane Farès a surgi à la 109<sup>e</sup>, pour offrir une précieuse qualification aux Harrachis, eux qui souffrent considérablement en championnat de Ligue 2 Mobilis et

devraient donc se redonner une confiance en vue de la phase «retour», qui s'annonce déterminante pour assurer le maintien. De son côté, le nouveau promu en Ligue 2 Mobilis, le NC Magra, a confirmé toute la bonne réputation qu'il s'est forgé en championnat, en ramenant une très belle qualification de chez l'US Remchi, car outre sa victoire par trois buts à zéro, il y a également mis la manière. Les buts du NCM ont été inscrits par Abdelhalim Nezouani (44), Adhem Demane (53) et Aziz Fegas (79), alors que le CR Belouizdad s'en est remis au revenant Sofiane Bouchar (74) pour battre le CA Batna (1-0).



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran/Bilan 2018

## Plus de 3 milliards DA de chiffres d'affaires dissimulés découverts

LES SERVICES de contrôle du commerce de la wilaya d'Oran ont décelé, durant l'année 2018, un montant de chiffres d'affaires dissimulés de plus de 3 milliards DA, a-t-on appris, dimanche du directeur par intérim de cette structure.

«Les services de contrôle du commerce de la wilaya d'Oran ont décelé, durant l'année 2018, pour défaut de facturation, un montant de chiffres d'affaires dissimulé qui a dépassé les 3 milliards DA», a indiqué à l'APS, Noureddine Mokaddem, chef de service des pratiques commerciales.

D'autre part, les services de contrôle de la même direction de

commerce ont effectué, tout le long de cette année, quelque 29 000 interventions ayant permis de constater 3 000 infractions pour diverses infractions comme le défaut d'affichage des prix, pratique de prix illicites, défaut de registre du commerce et autres.

En matière de répression des fraudes, le bilan de la même direction fait état de 1 487 infractions dont 1 132 pour défaut d'hygiène et 144 pour les produits impropres à la consommation. Plus de 60 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 16,4 millions DA ont été saisies.

M.O.

Projets de centrales solaires

## 60 opérateurs ont retiré le cahier des charges

PLUS de 60 opérateurs économiques ont retiré le cahier des charges relatif à l'appel d'offres par voie de mise aux enchères de 150 MW en solaire photovoltaïque, a indiqué à l'APS le président de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), Abdelkader Choual.

Les opérateurs concernés doivent alors soumettre leurs offres avant le 19 février 2019 afin d'entamer le processus d'évaluation de ces offres, explique M. Choual en marge d'une rencontre des responsables de la Société algérienne de distribution de l'électricité et gaz (SDC, filiale de Sonelgaz). Lancé le 18 novembre dernier, cet appel d'offres représente une phase-pilote qui devrait ouvrir la voie à un déploiement à grande échelle des énergies renouvelables en Algérie qui ambitionne à installer globalement 22 000 MW de sources renouvelables d'ici à 2030. Cet appel d'offres de 150 MW est destiné aux investisseurs nationaux, publics ou privés, seuls ou en partenariat, souhaitant investir dans les domaines de la construction et l'exploitation de centrales électriques photovoltaïques. Les investisseurs qui seront attributaires de ces projets prendront

en charge également la réalisation des installations d'évacuation de l'énergie produite, et des raccordements de ces centrales aux réseaux électriques ainsi que la commercialisation des quantités d'énergies produites. La réalisation de centrales solaires photovoltaïques devra se faire exclusivement par l'utilisation des équipements fabriqués localement. Le soumissionnaire devra ainsi faire ressortir dans son offre le taux d'intégration locale par rapport au coût d'investissement global (hors coût de location du terrain).

Il doit justifier, en outre, d'une expérience dans la réalisation, l'exploitation et la maintenance de projets industriels et dans la mobilisation des capitaux propres et des emprunts. Cet appel d'offres porte sur la réalisation de sept centrales situées dans les régions agricoles du Sud du pays, afin de couvrir les besoins énergétiques des activités des opérateurs dans ces localités à fort potentiel agricole. Il s'agit des localités de Nezla (10 MW), Meggarine (10 MW), Belhirane (10 MW) à Ouargla, de Tendala (10 MW) et Nakhla (10 MW) à El Oued, de Diffeil (50 MW) à Biskra et de Guerara (50 MW) à Ghardaïa.

O. N.

Fête du Nouvel an

## 80 000 policiers mobilisés à l'échelle nationale

Un total de 80 000 policiers sont mobilisés à l'échelle nationale pour assurer la sécurité des biens et des personnes à l'occasion des festivités du Nouvel an, a annoncé dimanche à Alger le responsable de la cellule de communication et de la presse auprès de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelhakim Belouar.

«80 000 policiers sont mobilisés pour assurer la sécurité des biens et des personnes à l'occasion des festivités du nouvel

an», a-t-il déclaré à la presse en marge des journées portes ouvertes, qui se tiennent du dimanche au jeudi prochain, sur les différents services de police organisées par la DGSN et la Sûreté de wilaya d'Alger à la Promenade des Sablettes.

Les portes ouvertes, coïncidant avec les vacances scolaires et la fête du nouvel an, ont pour objectif notamment de sensibiliser le citoyen quant à la sécurité routière et faire connaître aux citoyens les différents ser-

## Nouvel an 2019



Djalou@hotmail.com

Réveillon 2019 en Tunisie ou au Grand Sud

## Les Algériens s'accordent un séjour de rêve malgré leur pouvoir d'achat en baisse

■ C'est déjà la fin de l'année 2018, et au niveau des agences de voyages de la capitale les choix sont déjà faits pour les Algériens qui ont décidé de fêter l'arrivée du Nouvel an au Grand Sud ou à l'étranger. La Tunisie demeure la destination préférée des Algériens.

Par Hani Y.

Depuis quelques jours déjà, des annonces s'affichent en grand sur les vitrines des agences de voyages de la capitale. Sur Facebook et autres réseaux sociaux les publicités sont nombreuses et se sont multipliées de jour en jour pour le «Réveillon 2019». Au niveau des agences de voyages où nous nous sommes rendus, on nous a confirmé la tendance. Même si les demandes connaissent une certaine baisse en comparaison avec les années précédentes, en raison notamment du contexte économique difficile que vit le pays, beaucoup d'Algériens entendent profiter de quelques jours de coupure en cette fin d'année. Selon un responsable d'une agence de voyages à Alger «pour cette année on a enregistré une forte baisse des demandes, il est clair que c'est en rapport avec la hausse de la devise mais

aussi le pouvoir d'achat qui est en baisse». Pour ce qui est de la destination la plus prisée, la majorité écrasante des agences de voyages où nous nous sommes rendus nous ont confirmé que la Tunisie reste indétrônable. «La Tunisie est toujours en tête y compris pour le réveillon, cela peut s'expliquer par le rapport qualité/prix. Un séjour en Tunisie coûte moins cher qu'ici en Algérie. Par exemple, un séjour à Hammamet Yasmine par bus est à partir de 26 000 DA, ce qui est assez abordable». Une chargée clientèle à l'agence de voyages Get Tour, confirme, elle aussi, que la Tunisie demeure la destination la plus prisée par les Algériens : La «Tunisie, Dubaï et le Maroc, sont trois destinations très demandées pour cette fin d'année avec une préférence pour la Tunisie» avant de préciser que la Tunisie reste la plus abordable côté prix avec un service de qualité. Selon elle, le séjour peut coûter 28 000 DA par per-

sonne, pour Dubaï par exemple, le prix par personne sans compter les billets d'avion est entre 50 000 et 60 000 DA. Afin de marquer le passage de 2018 à 2019, d'autres Algériens préfèrent aller dans le Grand Sud algérien malgré les prix qui restent toujours élevés. Selon notre interlocutrice «Tamanrasset, Taghit et Timimoun viennent en tête de la liste des réservations de cette fin d'année». «Certains ont décidé de partir déjà une semaine avant afin de profiter des vacances d'hiver. Le voyage vers Tamanrasset (du 29 décembre au 2 janvier) coûte 77 000 DA, billetterie et hôtel en demi-pension inclus. Pour Taghit cela revient à 60 000 DA pour 5 jours en pension complète. Des départs sont prévus également vers Timimoun à 62 000 DA». Un agent de voyages nous confirme que «les gens profitent des vacances scolaires de leurs enfants pour faire d'une pierre deux coups : s'accorder quelques jours de repos et profiter d'une belle soirée de réveillon mais avec des tarifs qui varient d'une destination à l'autre». Enfin, la capitale de la France qui a souvent attiré et charmé les Algériens semble avoir perdu son éclat après les manifestations des gilets jaunes car selon les différentes agences de voyages de la capitale que nous avons questionné, près de 50 % des réservations ont été annulées de peur de se faire agresser à Paris.

Mahi Y./APS

Thinhinene Khouchi